

N/REF : 27/02/2026 12H53 C:025233 I:34566
V/REF : TEL
V/Email reçu le Vendredi 27/02/2026 à 12H53

M. ARNAUD Gérard

**248 RUE DU PEUIL
38340 VOREPPE**

IMMEUBLE : PEUIL
248 RUE PEUIL
38340 VOREPPE

St Martin-H, le 04 Mars 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 248 RUE DU PEUIL VOREPPE - MR ARNAUD 04 76 50 23 24

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE CANALISATION - POMPE DE RELEVAGE QUI
DEBORDE

Donneur d'ordre : Mme ARNAUD

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 02/03/2026 A 14H00
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT
DEBOUCHAGE DE L'EVACUATION DE L'EVIER CUISINE ET
VÉRIFICATION LA POMPE

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 à 10km	2	188,56	188,56

TOTAL H.T.	188,56
T.V.A. a 10,00%	18,85
TOTAL T.T.C.En EURO	207,41

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN